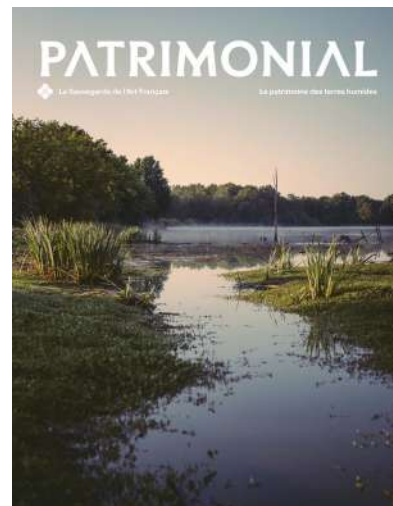


Patrimonial. Le Patrimoine des terres humides

Collectif
Prix : 30 €
140 pages - Broché - 23 x 29,7 cm
Nombre d'illustrations : 200
ISBN : 978-2-7577-1086-9
Parution : 16 octobre 2025



Les atouts du livre

- Une revue qui met en valeur le « petit » patrimoine, trop souvent absent des études scientifiques.
- Un ouvrage de connaissance scientifique, un corpus de référence, mais aussi une aide aux acteurs de terrain pour la conservation de ce patrimoine.
- Une revue au graphisme particulièrement soigné qui sublime les sujets traités

Collection : Patrimonial
Genre : Sciences humaines
Thème : Autres Sciences humaines

Présentation

La Sologne, la Brenne et la Dombes sont trois territoires humides exceptionnels, auxquels ce troisième numéro de Patrimonial est consacré. On y découvrira pourquoi ces plateaux argileux déserts et isolés, couverts de terres médiocres, d'eaux instables, de landes et de taillis, sont le cœur de fragiles richesses de biodiversité. Condamnés à des économies de subsistance et d'exploitation, ces territoires ont généré des patrimoines originaux de terre crue, de briques et de pans de bois, des paysages de chapelets d'étangs, de bois et de cultures, qui dans leur frugale fragilité, expriment de paisibles harmonies. Le lecteur sera invité à découvrir ces patrimoines, la diversité de leurs vocations, de leurs typologies et caractères constructifs, se laissant séduire par l'appel des chemins secrets qui lui révéleront des émotions profondes, mais aussi les multiples périls auxquels ces richesses sont exposées. Que ce numéro puisse inspirer à chacun une admiration pour ces paysages humains et une confiance dans l'harmonie heureuse qu'ils continuent d'apporter, face aux dérèglements du monde d'aujourd'hui.

Conférence de lancement :
Patrimonial. Le Patrimoine des terres humides

À l'occasion de l'édition 2025 du Salon International du Patrimoine Culturel, La Sauvegarde de l'Art Français, à l'initiative du projet, présentera ce nouveau numéro de la revue *Patrimonial*.

Intervenants :

Benjamin Mouton - Architecte en chef et inspecteur général honoraire des monuments historiques. Rédacteur en chef de la revue *Patrimonial*

Olivier de Rohan Chabot - Président de la Fondation pour La Sauvegarde de l'Art Français

Antoine Gründ - Directeur des Éditions du patrimoine

Dany Chiappero - Conservatrice territoriale en chef du patrimoine au Parc naturel régional de la Brenne

Baptiste Meyronneinc - Directeur du CAUE de l'Ain

Salle Gabriel
-
Carrousel du Louvre
-
99 Rue de Rivoli
75001 Paris
Jeudi 23 octobre de
17h45 à 18h45

IDEN TITÉS

Ces territoires difficilement identifiables font l'objet, non sans différences paradoxales, de labellisations nationales et internationales. Mais est-ce nécessaire ? C'est par la géologie et la pédologie qu'il est possible de les cerner, et c'est par l'histoire des sociétés humaines et de leurs efforts pour y vivre et survivre que se déroule la compréhension de ces milieux. Plus aucun paysage n'a gardé ses caractères primaires, c'est donc bien l'homme qui a replanté les forêts de Sologne après les avoir surexploitées, qui a

remplacé les eaux stagnantes et pestilentielles par des étangs poissonneux, qui a obtenu de maigres récoltes et fait élevage d'espèces animales complexes. L'identité découle de ce tableau d'une évolution, toujours pas stabilisée, et où l'équilibre entre l'homme et la nature cherche encore son apaisement.

« Entre terre et eau, des sites humides variés, à forte biodiversité. Étang de Montparcél, dans le massif forestier de Boulogne-Chambord (Sologne). »



10

IDENTITÉS

TROIS ZONES HUMIDES EXCEPTIONNELLES

PAR BERTRAND SAJALOU

Brenne, Dombes, Sologne... sont trois zones humides exceptionnelles ! Paysages remarquables d'étangs, de prairies humides et de bois encadrants, modes de valorisation ruraux combinant activités cynégétiques, halieutiques et agricoles, biodiversité sans pareille, sociétés locales fortes de traditions ancestrales sans cesse renouvelées ayant élaboré un patrimoine matériel et immatériel inédit, notamment autour de l'eau. Et pourtant.

TROIS ZONES HUMIDES EXCEPTIONNELLES

11

Si la Brenne et la Dombes bénéficient du label international de zone Ramsar, si la Sologne est connue pour la chasse et sa faune, si toutes les trois bénéficient du label Natura 2000, leur image est trouble et leur devenir incertain. Trop humides pour être pleinement intégrées aux dynamiques agricoles du pays, trop impénétrables pour être attractives pour les urbains en mal de tourisme de nature, trop isolées pour un développement économique, ces trois zones humides participent d'une même atonie ! La Brenne de 31000 habitants en 1900, stagne depuis les années 1990 avec 17 836 personnes en 2022, soit une densité d'à peine 12,7 habitants/km². Si la population de la Dombes croît, cela concerne la couronne périurbaine entre Lyon et Bourg-en-Bresse tandis que le cœur rural est tout aussi vide (12 habitants/km²). Quant à la Sologne, si elle connaît une même dynamique péri-urbaine sur ses franges nord (Orléans) et ouest (Blois), la partie centrale continue presque un désert avec une densité de 13,9 habitants/km² avec de

gros bourgs comme Neung-sur-Beaumont alors que les villages alentours voient leur population diminuer, et vieillir (près de 40% des 719 habitants ont plus de 60 ans). Trois sociétés semblent en effet, dans ces espaces marqués par l'imaginaire¹, toujours exercer leurs mauvais sorts.

DES LAGUNES JURIDIQUES
Faute de définition précise, les lois françaises peinent à protéger les zones humides ; elles butent en effet sur la difficulté de caractériser, et donc de gérer, des milieux de l'eau-deux, mi-terre mi-eau. La définition de la convention internationale de Ramsar², qui rassemble depuis 1971 sous les États engagés dans la protection des zones humides, est sans conteste la plus large : « Des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à





SOLOGNE

VIVRE ET SURVIVRE

Seule région naturelle délimitée par un arrêté en 1941, la Sologne a toujours été divisée, même à l'époque gauloise, et n'a jamais formé une province ni un département. Ses frontières mouvantes témoignent de la fragilité d'un pays qui a connu au cours de son histoire des périodes de lumière mais aussi d'ombre, où elle réduisait comme peau de chagrin en raison du rejet des provinces voisines plus riches.

PAR MARTINE VALLON

Au Moyen Âge, vers l'an mille, la Sologne appartenait en partie aux puissants comtes de Blois. Les grands défrichements qui ont cours du XI^e au XIII^e siècle sous l'impulsion des communautés religieuses transforment le pays.

Dans les régions où les défrichements importants ont modifié le régime des eaux, de nombreux étangs sont construits et aménagés, devenant des sources de revenu importantes.

ENTRE BRACONNAGE ET GUERRE DE CENT ANS
La chasse et le braconnage sont indissociables à ce pays. C'est en Sologne que s'est initié, au milieu du XVIII^e siècle, s'inscrivant et devient le patron des braconniers. C'est aussi en Sologne que Jeanne de Cléry, comtesse de Blois, promulgue en 1288 une ordonnance qui accorde de très larges libertés de chasse, proches en fait du braconnage. La guerre de Cent Ans ravage la Sologne.

Par sa situation, elle se trouve entre les dantesques reliefs de la Couronne et les régions occupées par les Anglais. À la fin de la guerre, le pays est en ruine, la population baissée, les terres sont en friche, les infrastructures abandonnées et les étangs sont devenus des marécages.

LA RENAISSANCE DE LA SOLOGNE

Le réveil a lieu avec la famille d'Angoulême, qui s'établit à Romorantin en 1445 où Jean d'Angoulême construit sa résidence. Ses descendants, Charles d'Angoulême, Louise de Savoie et François I^{er} vont offrir un âge d'or à la Sologne. La cour est dans le Val de Loire et, dès le début de son règne, le roi et sa mère invitent Léonard de Vinci à Romorantin pour réaliser un projet grandiose de ville pour la cour. Les travaux commencent en bord de Sologne en 1517 sont abandonnés au cours de l'année suivante. Le roi se tourne alors vers Chambord dont les travaux commencent en septembre 1519. L'économie de la région se relève aussi. On assiste à une deuxième vague de construction d'étangs, puisqu'on disait alors qu'un hectare d'étang rapportait comme dix hectares de terre en Beauce. Les Solognots savent récolter les fruits de cette embellie, comme le révèle le proverbe : « Niât de Sologne qui ne se trompe qu'à son profit. » Cette prospérité va être mise à mal par les guerres de Religion. Le calvinisme a pénétré très tôt la petite noblesse rurale. Un temple est dressé à Romorantin dès 1558, mais les violences éclatent en 1562 et s'épandent dans la ville, ni les campagnes. La fin du XVI^e siècle est assombrie par la guerre, les épidémies de peste et l'exil de

la petite noblesse huguenote. Le pays se couvre de landes et les étangs plus entretenus deviennent des marécages.

TERRE DE MUSÉE

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Sologne n'est pas épargnée par l'appauvrissement général. Les familles et les révoltes se succèdent et la guerre des Sabotiers atteint son apogée en 1688 où sept mille paysans prennent et pillent Sully-sur-Loire. Tous les auteurs du XVIII^e siècle dressent un tableau effrayant d'une région totalement abandonnée, d'habitants rongés par les fièvres paludéennes et contaminées par l'ergot de seigle jusqu'à la gangrène, appelée « la gangrène des Solognots ».

Huet de Froloville, un propriétaire physicien, le décrit parfaitement en 1788 : « L'atmosphère humide et nébuleuse de la Sologne, le mélange d'air fœtal, d'air inflammable, de gaz acides et putride qui se dégage, surtout pendant les chaleurs de l'été, des substances végétales et animales en décomposition, dans les étangs desséchés, dans les fondrières, dans les plaines marécageuses, rendent raison de la complexion débile des hommes et des bestiaux, des maladies endémiques, et des épidémies dont le caractère est propre à cette par-

* Francis Blin, Les Moulins, effet du milieu en Sologne, ses prises sur les propriétés de l'Empereur, 1923, musée de Blois, Romorantin-Lanthenay.

* Philippe Robineau charge le bois mou pour le brûler, en 1975.

tie de la province. Nous ferons concourir avec ces causes, la mauvaise nourriture, le travail forcé, les imprudences de toute espèce, enfin le braconnage auquel les Solognots sont portés par l'appât du gain, et qui les oblige à affronter aux pieds, les neiges et les glaces dans les nuits les plus rigoureuses de l'hiver. Voilà ce qui rend si communes parmi eux les maladies aiguës et chroniques, provenant de la transpiration supprimée, et que les habitants confondent sous la dénomination vague de chaud froid. »

LE RÉVEIL

Le plus pauvre pays de France va connaître au XIX^e siècle une seconde renaissance. Si la Révolution et l'Empire freinent les efforts de régénération engagés par des grands propriétaires, ils reprennent vraiment à partir de 1830. Les idées nouvelles gagnent du terrain et concernent l'élevage ovin, la plantation de dizaines de milliers de pins maritimes et surtout l'assèchement des étangs. Peu à peu les voies de circulation s'améliorent et permettent de désenclaver le pays.

Louis-Napoléon Bonaparte s'intéresse à la Sologne pour des raisons familiales : une visite officielle a lieu en avril 1852. Il fait voter des crédits, fait l'acquisition de deux domaines et une administration dédiée à la Sologne est créée par l'État.

En 1859, les représentants des comités agricoles des trois départements, convaincus que seule une structure commune peut faire entendre la voix de leur région, vont créer le Comité central agricole de la Sologne. Cette association de grands propriétaires va jouer un rôle important. La Sologne devient à la mode : proche de Paris, ce pays de landes et de marécages est à reconquérir. La vague de la chasse à tir dans la grande bourgeoisie fait le reste. Des centaines de châteaux sortent de terre, fermes, villages sont construits ou reconstruits. Des centaines de boutiques artisanales sont créées. C'est la Belle Époque de la Sologne, et les Solognots sont les acteurs de ce théâtre : valets de chambre, cuisiniers, gardes-chasse, éleveurs, bergères, braconniers, etc.

Dans cette société, le portrait d'un « naïaf de Sologne » s'affirme, comme le révèle un ethnologue en 1937 : « Sûreté sous un masque de naïveté, respectueux des puissants, mais braconnier sans vergogne. »



À l'époque de La Belle Époque, au début du XX^e siècle, les Solognots ont été marqués par la guerre de 1914-1918. Francis de Romorantin, gouverneur de la Martinique et ancien grand-père de Napoléon III par sa mère, Marthe de

Romorantin, Lanthenay. Napoléon III arrive au pouvoir en 1852, mais le régime qui a élargi son pouvoir par la conquête de la Martinique et de la Guadeloupe, a été vaincu à la fin de la guerre de 1914-1918.



SOLOGNE

BÊTES À LAINE ET MOUCHES À MIEL

Deux races très anciennes, le mouton de race solognotte et l'abeille noire de Sologne, représentantes de la biodiversité domestique du territoire, sont ancrées en Sologne depuis des temps immémoriaux. Toutes deux présentent un patrimoine génétique inestimable, un réservoir de rusticité sculpté par l'adaptation à leur berceau originel.

PAR PIERRE AUGANT

La race ovine solognotte a failli disparaître après la Deuxième Guerre mondiale. Pourtant, depuis le XX^e siècle, les bêtes à laine constituent la principale ressource d'une agriculture solognotte quasi autarcique.

DES BREBS MANGEUSES DE BRANCHES

Pour cultiver le froment qui permet de faire le pain, la fumure des troupeaux d'ovins était indispensable. Mais il n'était pas question de faire les frais d'une culture pour les nourrir. Le foin était considéré comme un luxe, la paille mangée sur pied après moisson. Les troupeaux pâturaient les jachères, les bruyères et les étendues semées de genêt. La nourriture d'hiver était constituée de « feuillards », des branches coupées en été dans les haies. La litière était faite de fougères. Ces brebis mangeuses de branches associées à des cochons menés à la glorieuse vint en deux siècles détruite tous les espaces boisés, transformant un bocage en immenses étendues de landes marécageuses. Au début du XIX^e siècle, à l'apogée de l'ère du mouton, on recensait 300 000 têtes sur 300 000 hectares. Sauf accident, les Solognots ne mangeaient pas la viande de mouton. Les

agneaux étaient vendus pour être engraisés en Beauce et nourrir la capitale. La richesse générée par les troupeaux est liée au commerce de la laine, qui trouve un débouché dans l'industrie du drap au XIX^e siècle, prospère à Romorantin. La solognotte est aujourd'hui une race dynamique à petit effectif (environ 3 000 brebis inscrites). Elle a été sauvée par un plan d'accompagnement rigoureux. La demande de brebis tondeuses et défricheuses, qui peuvent vivre en plein air intègre, est en pleine expansion. Un syndicat de promotion de l'agneau de Sologne a vu le jour en 2019 pour mettre en valeur ses qualités bœufières. La biodiversité folioleuse de la flore solognotte est mise à profit par l'abeille noire, une espèce qui possède toutes les qualités pour s'adapter à l'évolution climatique. Ses butineuses dénichent des ressources discrètes et insoupçonnées en pollen et en nectar, principalement dans la flore forestière, qui contribuent à la bonne santé du coussin par des apports variés. Également des floraisons permet d'envisager en Sologne une apiculture orientale, non tributaire des grandes cultures. Le miel et la cire ont toujours fait partie de ces récoltes naturelles, comme les champignons, le gibier, le poisson des

étangs. Chaque ferme possédait quelques paniers à mouches faits d'une baguette de chêne fendue, trempée d'éclisses de roche ou de bouillottes, enduites de poingnet, un mélange d'argile de cendre et de boue de vache. Mais l'apiculture solognotte a connu son heure de gloire au début du XX^e siècle avec Auguste Morin de Salbris qui exportait le miel de bruyère de Sologne vers l'Europe du Nord. Cependant, les plantations de pins sur les landes à bruyère ont drastique réduit les surfaces de butinage et la densité de ruches en Sologne. Depuis 2009, le Conservatoire de l'abeille noire Sologne-Orléanaise protège et multiplie l'abeille noire dans son milieu forestier.

UN SYSTÈME SYMBIOTIQUE VERTUEUX

Depuis 2018, Nils Aucante crée un véritable trio d'union entre ses élevages ovins et apicoles dans la ferme familiale, à Voy-le-Marron. Brebis solognotte et abeille noire de Sologne forment un système agroforestier symbiotique. Pour compenser les maigres ressources herbagères estivales, il décide d'intégrer des plantations d'arbres mellifères à fort potentiel fourrager. Saules, merisiers, noisetiers, châtaigniers, alisiers, acacias, ulmes,

frênes, peuvent être taillés après floraison pour nourrir les ovins. Chaque année à la fin août, au château de Villeservin, une journée festive célèbre l'alliance du mouton solognotte et de l'abeille noire locale. ■

1. Dans une ruche, le miel est déposé par les abeilles. L'ensemble des ruches des laves et des états protège par les sommets alpiens.

* Rencontre de deux générations de ruches : les ruches de Saint-Marc à Voy-le-Marron.

2. Le mouton solognotte est une race rustique et résistante.

* Les abeilles noires sur un rayon de miel.



BÂTI

Les matériaux de construction naturels sont d'abord ceux du sol. Les argiles communes à ces trois territoires se recueillent, et sont peu à peu sélectionnées selon l'usage, pour les pisés ou les torchis. Les transformations par le feu représentent une révolution technologique qui poursuit la sélection de terres spécifiques et l'amélioration des performances. Les bois, d'abord courts, font naître les premières structures porteuses de panneaux assemblés, pour ensuite, avec la production des bois longs, se simplifier et intégrer les complexités des efforts structuraux.

Une évolution parallèle s'observe pour les toitures, végétales d'abord, puis avec les tuiles en terre cuite, reflet des progrès de la cuisson de l'argile. Tout cela sans esquivier les opportunités que les caprices de la géologie peuvent offrir, avec les gisements de grès de Brenne, qui soulignent encore une fois combien l'art de construire commence par regarder le sol.

La terre et le bois sont les matériaux élémentaires dont les combinaisons et les transformations ont créé l'identité de nos territoires. Crédit de l'ouvrage à Ligne-le-Richard (Boulogne).



COUVERTURES

93

94

BÂTI

COUVERTURES

Les territoires humides ne sont pas ceux des charpentes exceptionnelles. Les matériaux de couverture y sont d'abord d'origine végétale : la grande bruyère de Sologne appelée « brémaille » couvre les toitures et persistera longtemps sur les communs et les petites remises, avec les pailles de seigle et le chaume issus des cultures. La tuile plate de petit

module en Sologne et en Brenne ainsi que la tuile creuse de la Dombes vont les remplacer, avec leurs modules et leurs couleurs propres, habillant d'abord les habitats, puis définitivement toutes les toitures. Elles signent, avec leurs touches infinies de couleurs, de réparations et de réutilisations permanentes, les paysages.

SOLOGNE Tuiles plates

Par Thierry Guitton

Marquée par ses sols, la Sologne possède une argile propice à la fabrication de tuiles en terre cuite.

L'extraction se faisait à la main, au « lou-cher », qui était une sorte de pelle. L'argile était stockée plusieurs mois avant son utilisation. On la laissait « pourrir », puis la terre était broyée à l'aide de battes et ensuite mise à tremper avec de l'eau dans des fosses, avant d'être malaxée par fouillage aux pieds ou par pelottes. Elle était alors découpée en « pastons » afin de former les tuiles dans des moules en bois de forme rectangulaire ou en trapèze pour les tuiles gironnées. Du sable était jeté au fond de ces moules pour éviter que l'argile ne colle.

Format et méthode de fabrication
Le format de départ est celui du moule, puis il s'opère une réduction de dimension liée à l'évaporation de l'eau contenue dans la terre. Les deux formats de type « petit moule » correspondent aujourd'hui à :

16-24 ou 17-27. Il en est de même pour l'épaisseur de la tuile d'environ 13 mm, mais sans constance. Une fois la tuile formée, le décollage se fait à l'aide d'une pointe métallique, puis la tuile plate est disposée dans une cloyette en bois de pin maritime. Leur fond était délibérément galbé afin de donner cette double courbure dont l'avantage est d'offrir à la pose une ventilation naturelle. Ce mode de fabrication se réalise avec une « pâte molle », qui utilise beaucoup d'eau afin d'obtenir une pâte « plastique », impliquant un séchage long. Cette technique ancienne est à l'opposé de celle qui sera ensuite adoptée avec l'apparition de la mécanisation à la fin du XIX^e siècle-début XX^e siècle en Sologne. La « pâte sèche » alors utilisée verra le volume d'eau ajouté à l'argile diminuer. Pour cette technique, le tuilier travaille avec le vide d'air de la terre, en réduisant les volumes vides à l'intérieur de la pâte, de sorte qu'elle reçoive moins d'eau. Elle est ainsi compactée et plus sèche : moins d'eau, moins de temps de séchage et plus de rentabilité.

Séchage

Le séchage a lieu dans un séchoir à l'air libre et dure au minimum un mois. Lorsqu'elles ont atteint un degré de séchage

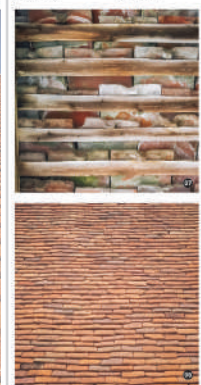
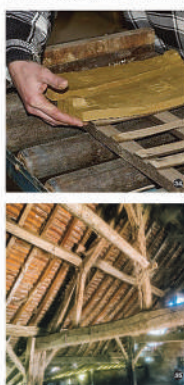
suffisant, les tuiles sont ensuite enfournées.

Cuisson

La cuisson des tuiles, à température plus élevée que celle de la cuisson des briques, permet de fermer les pores des tuiles et les rend moins poreuses et non gélives. Longtemps, tuilleries et briqueteries étaient confondues dans leur usage, elles pouvaient posséder deux fours distincts et de dimension adaptée ou bien être spécialisées dès le départ. Les fours à tuiles sont plus petits que les fours à briques. La cuisson nécessite de maîtriser trois étapes : la répartition dans le four, la température et l'oxygène contenu dans le four. Les fours sont à tirage vertical. Il importe donc de disposer correctement les tuiles en fonction des teintes souhaitées. Dans le cas de cuisson mixte, on enfournait par couches successives briques et tuiles en plaçant les tuiles en partie basse, au plus près de la chaise. La cuisson se fit à minimum 1050 °C. Anciennement, la cuisson se faisait au bois à l'aide de bournées de bois. Elle est aujourd'hui réalisée au gaz, garantissant une homogénéité de cuisson sur une fournée. La surveillance de la cuisson se fait en observant l'aspect de la fournée et la couleur du foyer. L'étape décisive

a lieu lorsque le tuilier « joue » avec l'oxygène contenu dans son four. Cela s'appelle « la cuisson par réduction », qu'il s'agit de faire au four au bois ou au gaz. L'atmosphère du four est rendue pauvre en oxygène. Cette technique ancienne, qui modifie la réaction des oxydes métalliques présents dans la terre, est à l'origine de la variété des tonalités des tuiles. La couleur des tuiles, qui dépend de la terre et de la cuisson, est d'un rouge orangé caractéristique en Sologne. L'apparition des machines à filer au début du XIX^e siècle en Sologne engendra une évolution majeure dans la fabrication des tuiles : le filage, c'est-à-dire le calibrage « mécanique » ouvrira le temps des machines à étirer, entrainera la mort des tuiles « moulées » à la main et contraindra de la qualité des couvertures. ■

- Toiture de grange, ferme de Bat-Air, Bonneville.
- Toiture de tuiles plates, Millange, Loir-et-Cher.
- Fabrication d'une tuile plate en « pâte molle ».
- Détail d'encrochage des tuiles sur l'échafaud en chaise, Saint-Victor, Loir-et-Cher.
- Sous-face de couverture en tuiles plates, Grange à poteaux de Bat-Air, Bonneville.
- Détail de tuiles plates, Saint-Victor, Loir-et-Cher.



TY POLO GIES

Des matériaux naissent les constructions, et sont déterminés les caractères constructifs et les dimensions. Il ne s'agit plus ensuite que de répondre aux besoins d'exploitation selon l'ingéniosité foisonnante de l'homme. Les fermes sont les premiers noyaux économiques : constituées de cours ouvertes isolées, où l'habitation de l'homme est une construction basse et modeste réduite au strict minimum, pourvue d'un mobilier simple et restreint. Ces habitats comptent peu parmi les autres bâtiments,

notamment des granges aux volumes spectaculaires, ou les pigeonniers. On décline les mêmes modes constructifs pour répondre à d'autres fonctions, selon des réalisations originales, des plus petits culs de loups aux plus hardis moulins, en passant par les fortifications primitives transformées en permanence, jusqu'au patrimoine religieux qui abriterait mythes et coutumes originales.

→ L'usage et l'expérience ont simplifié jusqu'à l'effigie les architectures et l'art de vivre. Ligny-le-Ribault (Sologne).



PAYSAGES DE SOLOGNE

PAR GREGOIRE BRUZULIER

La Sologne est un paysage intime, caché, où l'on devine les vieilles fermes et les grands domaines de chasse à travers un portail ou entre les feuillages.

→ Saint-Vaast et son étang.

Avec une alternance presque rythmée de feuillus, de châtaigniers et de pins mélangés, la forêt en constitue l'élément caractéristique. Elle recouvre 40 % du territoire aux confins de la Loire et du Cher, baigné par les eaux du Beuvron, du Cosson et de la Sauldre.

UN PAYSAGE D'ÎLOTS
ET DE BOURGS DISSEMINÉS
Les seules ouvertures sont les clairières, motifs récurrents du paysage.

solognot, occupées par les cultures, les landes ou les étangs, comme des îles parfois habitées au milieu d'un océan. Le territoire est d'ailleurs plat, à l'exception de quelques monticules peu élevés sur lesquels ont été souvent établis les villages ou encore les fermes isolées. Les bourgs, situés au carrefour des voies de circulation et des rivières, sont répartis régulièrement à l'intérieur de la forêt. Séparés par une dizaine de kilomètres, parfois moins, ils semblent submergés par la reforestation. Les

hameaux sont rares, car l'habitat rural est essentiellement constitué de grandes fermes isolées au milieu de leur clairière. Imperceptibles de loin, les bourgs sont cachés par les bois qui tiennent souvent en laisse les premières maisons.

DES VILLAGES DISCRETS
À l'approche du village, on devine le clocher qui émerge de la canopée. L'église et la place sont généralement au centre d'une forme rayonnante

destinée par les rangées de maisons ouvrières bâties en continu le long des voies. Le parcellaire fin et amassé autour des noyaux urbanisés contraste avec celui des forêts, vaste et découpé selon les lignes topographiques du paysage. Les architectures racontent l'histoire des sols de Sologne : le rouge orangé des briques et des petites tuiles plates solognotes colore les villages et joue avec les dégradés de bruns et de jaunes des pans de bois et des enduits. ■



417. EN SOLOGNE
Hutte de Charbonnier



En SOLOGNE. — Hutte de Bûcherons

«CULS D'LOUP», L'HABITAT DU PETIT PEUPLE DES BOIS

En Sologne, le couvert forestier, presque disparu au XVIII^e siècle, renaît sous l'impulsion de certains propriétaires, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, et va s'amplifier sous le Second Empire. À cette période, l'exploitation forestière va employer de nombreuses personnes. Parmi elles, un « petit peuple des bois » va œuvrer et vivre au cœur de ces forêts.

PAR FRÉDÉRIC AUGER, GRAIS.

L'HABITAT AU CŒUR DES BOIS DE SOLOGNE

Le « cul de loup » ou « cul d'loup », désigne en Sologne un habitat temporaire dans les bois et s'apparente aux constructions primitives : loge, hutte, voire cabane. Les matériaux, entièrement périssables, proviennent des abords immédiats de son édification. De ce fait, les premiers culs de loup n'ont laissé que peu de traces sur le terrain, simplement de petites buttes difficilement identifiables, faciles à confondre avec les vestiges d'une meule de charbonnier. Les culs de loup étaient isolés ou bien regroupés, formant une sorte de village dans lequel l'un d'eux, plus vaste, pouvait être commun, et servir aux repas, aux échanges, et à la réalisation de certaines tâches d'habitat. La plupart des métiers dans les bois sont saisonniers, en relation directe avec le rythme de la nature. Selon les périodes, on abat, on fend, on débarrasse, on écorce, on charbonne, on fagote. À toutes saisons, on ramasse du bois mort et bien sûr, on bricole !

DIFFÉRENTS TYPES DE CULS D'LOUP

Les culs de loup peuvent revêtir différentes formes, sans plan type, et évoluer

avec le temps, les habitudes, les usages et les matériaux disponibles. Le modèle le plus primitif est fait d'une simple charpente de baliveaux (perches), disposés en « tipi » ou appuyés sur une fûtaille centrale pour créer deux pans. Cette ossature est couverte de bœufchages et des matras de terre gazonnés protègent le tout. Le niveau du sol intérieur est au niveau du sol naturel, voire légèrement surélevé. Longtemps, comme dans certaines constructions gauloises, un simple trou dans le toit permettait d'évacuer les fumées du foyer. Plus tard, des litres et des conduits en argile crue, puis en briques, ont été construits et plus tard encore apparaissent les poêles avec, comme unique cheminée, un tuyau en toile que l'on voit dépasser du fagot. L'apport de ces matériaux extérieurs, qui servent d'indices archéologiques, permettra une certaine « modernisation » de l'habitat.

L'intérieur est sombre, seule la porte apporte de la lumière extérieure ; l'âtre et éventuellement une lampe à acétylène diffusent une faible lueur. Le mobilier est basique, un « lit » fait de rondins de bois recouverts d'une literie de fougère, une table et des « tabourets » en provenance directe de la forêt.

MODE DE VIE

Les habitants vivent principalement à l'extérieur et les aménagements y sont nombreux : table, sièges, fourneau pour cuisiner et faire bouillir l'eau qu'il faut aller chercher dans une fontaine plus ou moins proche.

Les culs de loup habités, qui disparaissent à la fin des années 1960, sont source de fantasmes, de mythes... Leurs habitants, un peu à part, peuvent éveiller la curiosité, voire la crainte.

Même si l'on parle d'habitat « temporaire », c'est parfois, comme le dit l'expression consacrée, « du provisoire qui dure longtemps ». Certains hommes s'y installent seuls la semaine et rentrent dans la maison familiale au village du samedi soir au lundi matin. Mais dans le cas des plus modestes, c'est toute la famille qui s'installe en permanence dans le cul de loup. Certains y meurent, d'autres y voient le jour ; ainsi va la vie dans un cul de loup comme ailleurs.

LES CULS DE LOUP PEUVENT REVÊTIR DIFFÉRENTES FORMES, SANS PLAN TYPE, ET ÉVOLUENT AVEC LE TEMPS, LES HABITUDES, LES USAGES ET LES MATÉRIEAUX DISPONIBLES.

1. R. Auger, avec

R. Duvivier, avec

C. Proust, O. Beret,

G. Lapierre, J. Lapierre,

K. Proust et R. Viretelle.

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan,

rapports de la Geste,

Lacourte-Berthelin, Orléans,

2004, 16 pages.

2. A. Joly et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

3. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

4. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

5. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

6. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

7. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

8. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

9. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

10. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.

11. R. Auger et J. Léprieu,

« Le petit peuple des bois »

de la Sologne d'antan, 1904,

La Librairie du Petit

Châteauneuf, 2012, 16 pages.



Déjà l'apparence
en longueur,
hautes toitures de
tuiles plates, "posteau"
(poêle en brique) : l'architecture
surgit de la Sologne. Au cœur de la
Sologne, la pierre n'est pas rare ici, permettant
de robustes constructions de bois
noir ou bigourd, ou de "grain".

CARNET DU PROMENEUR

Ce patrimoine est un paysage à découvrir, dans lequel il faut entrer d'une promenade patiente, s'émouvoir des parfums de la terre, de l'eau et des bois, des impatiences d'un ruisseau, des surprises d'une ferme ou de remises enfouies sous les ombrages. Et par les chemins de terre, les sentiers discrets, l'immersion nécessaire dans ces paysages aux surprises multiples s'enrichit de l'émotion que le promeneur ressent. Il faut alors prendre le temps de s'arrêter, de regarder ces harmonies construites

par l'homme à petites touches, observer ce que ces constructions banales révèlent d'équilibres, de sérénité, de beautés simples, et de les capter sans crainte par le dessin : car mieux que la photographie, le dessin résume l'essentiel, c'est une épure à forte plus-value sensible.

Et au retour, plus tard, même plusieurs années après, l'émotion sera encore sur le papier, intacte, prête à resurgir et à saisir à nouveau l'âme du promeneur.

AQUARELLES DE FABRICE MOIREAU

À PROPOS

LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS

Reconnue d'utilité publique, la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français œuvre depuis plus de 100 ans pour la préservation et la valorisation des richesses artistiques et patrimoniales de nos communes, véritables musées à ciel ouvert. Elle vient au secours d'édifices et d'œuvres d'art accessibles à tous gratuitement, en mobilisant un réseau de correspondants enracinés au cœur des territoires et en s'appuyant sur l'expertise de spécialistes en architecture et en histoire de l'art.



LES ÉDITIONS DU PATRIMOINE

Direction éditoriale du Centre des monuments nationaux, les Éditions du patrimoine sont aussi l'éditeur délégué des services patrimoniaux du ministère de la Culture. Assurant à ce titre une mission de service public depuis 1996, elles ont pour vocation de rendre compte des derniers acquis de la recherche dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et d'en diffuser la connaissance. Elles s'adressent aux amateurs et aux professionnels, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux enfants et aux publics en situation de handicap.

ÉDITIONS DU PATRIMOINE
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Contacts

Éditions du patrimoine

Louise-Hermine Septier

01 44 61 22 70 - 06 59 61 85 06

louise-hermine.septier@monuments-nationaux.fr

La Sauvegarde de l'Art Français

Victoire Collonnier

01 48 74 98 89

vcollonnier@sauvegardeartfrancais.fr